ESA - Saint-Luc Liège
Bd de la constitution, 41
4020 Liège
Tél : 04 / 341.80.00

- Conservation, restauration des oeuvres d'art atelier (peinture)

Verheyden Olivier

Objectifs

L'atelier de conservation-restauration est le lieu où se transmettent les principes d'une attitude professionnelle juste et responsable. Cette attitude est envisagée dans la relation que le conservateur-restaurateur entretient avec l'oeuvre qui lui est confiée. Elle concerne aussi les données pratiques de la gestion d'un atelier: gestion des produits et du matériel, maîtrise de la sécurité, rangement et nettoyage. Enfin, elle suppose une aptitude au travail en groupe: respect des consignes, respect des horaires, respect du calendrier imposé, partage et communication.

En seconde année, l'accent est donné sur l'acquisition progressive d'une méthodologie de travail dans le traitement d'une oeuvre d'art et sur l'approfondissement des connaissances techniques liées à la profession.

A partir de la seconde année, les actes de conservation et de restauration sont enseignés de façon théorique et pratique.

Contenu

Le cours est organisé en modules consacrés aux méthodes de traitements de conservation-restauration actuels et anciens, centrés sur la documentation, les techniques de base d'examen et d'analyse des oeuvres, le nettoyage, la fixation et la consolidation et la restauration structurelle des supports. Chaque étudiant prend en charge le traitement d'un tableau, de puis l'analyse préliminaire jusqu'à la restauration.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La théorie nécessire à chaque apprentissage est dispensée sous forme de notes et de syllabus. Cette théorie est exposée et discutée en atelier.

Des ateliers pratiques sont organisés pour mettre en oeuvre cette théorie de la façon la plus large possible.

Les techniques étudiées sont expériementées sur des échantillons réalisés en atelier et sur des oeuvres.

Une liste d'article permettant d'élargir la connaissance est proposée pour chaque matière.

Bibliographie

DOWN Jane L., rédigé et compilé par, Compendium des adhésifs pour la conservation, Ottawa, 2015

Païn Silvia , Formation à l'élaboration du rapport d'intervention : quelques réflexions sur la méthode pédagogique , CeROArt [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 04 mai 2011, consulté le 22 septembre 2015, URL : http://ceroart.revues.org/2084

MASSCHELEIN Lilian, Liant, vernis et adhésifs anciens, Bruxelles, 1992

Stoner Joyce Hill, Rebecca Rushfield Routledge, Conservation of Easel Paintings, s.l., 2013.Verougstraete Hélène, FRAMES AND SUPPORTS IN 15TH- AND 16TH-CENTURY SOUTHERN NETHERLANDISH PAINTING, Contributions to the Study of the Flemish Primitives, vol. 13 Royal Institute for Cultural Heritage, Brussels 2015.

Mode d'évaluation pratiqué

© ESA Saint-Luc Liège | 2025 | Tous droits réservés

L'évaluation tiens compte du calendrier académique, mais aussi de la faisabilité, en fonction du format, du nombre et l'importance des dégradations etc.

Le travail de l'étudiant est évalué au travers des différents supports que sont:

1) Le rapport de traitement dans lequel l'étudiant consigne toutes ses observations, fait des propositions pertinentes basées sur les précédentes observations, qu'il motive, argumente, justifie... Ce dossier doit contenir toutes les informations importantes telles que : contextualisation de l'œuvre dans son courant artistique, recherches sur l'auteur ou hypothèses argumentées, étude technique des matériaux composant l'œuvre…

2) La présentation synthétique du dossier sous forme de diaporama (PPt). Exposé oral de tout ce qui a été fait. La qualité de cette présentation peut renforcer (ou pas) le dossier écrit. Il convient dès lors de soigner cette présentation (documents graphique, photos, schémas etc.), mais aussi la structuration, l'élocution lors de la présentation orale, le respect du temps impartis (15 minutes Max).

3) Les questions - réponses : Suite à la présentation orale, le jury est libre de poser les questions qu'il souhaite à l'étudiant (généralement ces questions n'ont d'autre but que d'obtenir un éclaircissement dans le but de satisfaire une curiosité par rapport à un traitement, un produit...). La pertinence et l'honnêteté des réponses est ou peut-être pris en considération par le jury. Il arrive que le jury ne pose aucune question, considérant que le contenu de l'écrit, de la présentation orale suffit.

4) La réalisation pratique : au terme de la présentation, le jury se penche sur les œuvres et évalue la qualité de ce qui a été réalisé. Même si toutes les interventions ne sont pas entièrement terminées lors de cette présentation, le jury porte généralement son attention sur les points suivants : L'état de surface de l'œuvre (la fixation de la couche picturale, la planéité, la qualité des mastics), la qualité du traitement du support (doublage, rentoilage, incrustation propreté du travail), le nettoyage (élimination homogène du vernis, des surpeints, des repeints). Etc.

En outre, il est également conseillé de faire valoir parallèlement au travail individuel, les interventions réalisées collectivement. (Présentation collective également). Généralement le jury évalue cette présentation collectivement. Même si la rédaction de ce dossier est "partagé" (l'un s'est attelée à la partie historique, l'autre à la partie technique, ou encore à la partie analytique etc.), tous les étudiants sont susceptibles de répondre à n'importe quelle question du jury (connaissance globale du travail de chacun et chacune).

Compte tenu de la situation actuel (confinement du au COVID 19), il va de sois que l'évalutation (jury) ne sera probablement pas réaliste. Le dossier est dès lors, avec le travail réalisé durant le 1er quadrimestre, le principal outil d'évaluation.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

© ESA Saint-Luc Liège | 2025 | Tous droits réservés